



Un réseau de chaleur pour Brive

DOSSIER DE PRESSE

Le 12 février 2018

Contact Presse Coriance :

Audrey SARRASIN

Chargée des relations presse

01 49 14 58 84 / 06 80 14 21 51

Audrey.sarrasin@groupe-coriance.fr

Contact Presse Brive :

Cyril Granet

Directeur de la communication

05 55 18 18 48

cyril.granet@agglodebrive.fr





Communiqué

La société Green Energie Brive (GEB), filiale du Groupe Coriance, et la Ville de Brive engagent d'importants travaux pour développer un réseau de chaleur de 25 km qui distribuera à terme de la chaleur produite à partir d'énergies renouvelables et de récupération.

La ville de Brive dispose de plusieurs infrastructures valorisables dans le cadre d'un réseau de chaleur:

- Un réseau de chaleur de 1 km alimentant 43 points de livraison dans le quartier des Chapélies,
- L'incinérateur de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Depuis janvier 2017, la ville de Brive a confié à GEB la construction, l'exploitation et la gestion du futur réseau de chaleur de la ville dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Les missions assignées à cette délégation sont multiples :

1/ La mise en œuvre de **moyens de production de chaleur** mutualisés respectueux de l'environnement :

- Valoriser l'énergie récupérée auprès du centre de valorisation énergétique de Saint-Pantaléon-de-Larche,
- Produire de l'énergie à partir des ressources en bois disponibles à proximité de Brive.

2/ Le développement et la construction d'un **réseau de distribution** de la chaleur sur le territoire de la ville :

- Un nouveau réseau de canalisations de 24 km,
- Une centaine de points de livraison.

« Nous sommes heureux de mettre au service de la ville de Brive et de ses habitants notre savoir-faire. Ce projet d'envergure permettra à terme de délivrer une chaleur produite essentiellement à partir d'énergies vertueuses à 6 000 équivalents-logements. »

Yves LEDERER, Président de Coriance

« Avec ce projet de chaufferie biomasse et son réseau de chaleur, la Ville de Brive répond à un triple défi, à la fois environnemental, économique et social. Elle développera un service adapté à sa dimension et créateur de synergies avec d'autres actions inédites déjà menées comme la collecte des bio-déchets ».

Frédéric SOULIER, Maire de Brive



Des énergies combinées pour un réseau 100% gaillard

La particularité de ce réseau sera d'être alimenté par plusieurs énergies qui permettront d'atteindre un **mix énergétique constitué à plus de 80 % d'énergies renouvelable et de récupération**.

Les principales énergies utilisées sont : la **récupération d'énergie sur traitement de déchets et la biomasse**. En privilégiant le recours à ces énergies, la Ville de Brive confirme son engagement en faveur d'une **politique énergétique volontariste et responsable**.

La construction de la **chaufferie centrale** débutera en mars 2018.

La **chaufferie biomasse** sera constituée, dans un premier temps, d'une chaudière bois et consommera 7 500 tonnes de bois par an. Ces ressources locales sont disponibles dans un rayon de 100 km maximum autour de Brive. Des technologies innovantes comme des pompes à chaleur ou encore des hydro-accumulateurs seront utilisées.

La mise en place d'une chaudière gaz en appoint et secours permettra de garantir la continuité de la fourniture de chaleur.

Une liaison hydraulique avec le **Centre de Valorisation Energétique** du SYTTOM19 permettra de valoriser énergétiquement les déchets des Brivistes.

Ce projet représente un investissement total de **27.5 millions d'€** et bénéficie d'un soutien de :

- l'ADEME Nouvelle-Aquitaine 8 360 000 €HT
- la Région Nouvelle-Aquitaine 1 800 000 €HT
- l'Europe (FEDER) 2 200 000 €HT - *instruction en cours*

La présence de plus de 50 % d'énergies renouvelable et de récupération dans le mix énergétique permettra aux abonnés de bénéficier d'une TVA à taux réduit à 5.5 % et d'un prix plus stable dans le temps que celui des énergies fossiles (fioul, gaz...).

L'augmentation exponentielle de la **taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN)** renforce le choix de la Ville de Brive de réaliser, pour ses habitants, un réseau de chaleur urbain performant qui permet la maîtrise des charges de chauffage (*plus d'information en page 7 du dossier de presse*).

24 km de réseau

Les travaux de création du réseau de chaleur débuteront le 12 février 2018 et s'échelonnent jusqu'au printemps 2019. Pendant cette période, **24 km de canalisations enterrées** seront posées. Pour diminuer les impacts sur les riverains, les acteurs locaux et la circulation, le chantier sera fragmenté. Plusieurs fronts de travaux pourront être menés sur le terrain.

Les étapes suivantes seront réalisées :

- Démolition de la chaussée,
- Terrassement et sécurisation des fouilles,
- Pose des canalisations,
- Remblaiement et réfection de chaussée.



Un **balisage** spécifique pour délimiter et sécuriser le chantier sera mis en place.

Au fur et à mesure de l'avancement, les habitants et commerçants de chaque rue concernée par les travaux seront informés des contraintes et déviations mises en place. Toutes les informations seront également relayées sur le site internet de GEB www.greenenergiebrive.fr.

A terme, **6 000 équivalents-logements** bénéficieront d'une chaleur écologique et d'un service de qualité à un prix compétitif. Il s'agit de logements, mais aussi de bâtiments publics comme des établissements scolaires ou encore le centre aquatique.



Information et communication

Le suivi des chantiers est communiqué sur le **site Internet** du réseau de chaleur www.greenenergiebrive.fr

Des **panneaux** positionnés aux endroits les plus fréquentés de la ville, un **affichage** spécifique à proximité du chantier ainsi que des **dépliants** seront également disponibles.

Pour plus d'infos :
www.greenenergiebrive.fr
N°Cristal 0 969 368 909
Numéro dédié APPEL NON SURTAXÉ
www.brive.fr

CRÉATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

TRAVAUX DE FÉVRIER 2018 À JUIN 2019*

* Dates données à titre indicatif et susceptibles d'être adaptées aux réalités du terrain et aux conditions météorologiques.

UN RÉSEAU DE CHALEUR POUR BRIVE!

BRIVE GEB ADEME UNION EUROPEENNE Nouvelle-Aquitaine



Les **outils de communication de la ville** comme le site internet www.brive.fr et le Briv'Mag relaieront également l'information.

Un **numéro de téléphone** joignable 7j/7 et 24h/24 permettra à toutes personnes de contacter les équipes dédiées au projet.



Pour assurer une **communication de proximité**, des agents Coriance seront présents pour sensibiliser et informer les habitants et acteurs locaux.



Les étapes du projet

- 12 février 2018 : démarrage des travaux de développement du réseau de chaleur et de raccordement au Centre de Valorisation Energétique
- Mars 2018 : lancement de la construction de la chaufferie biomasse
- Octobre 2018 : livraison des 1eres calories par le réseau de chaleur

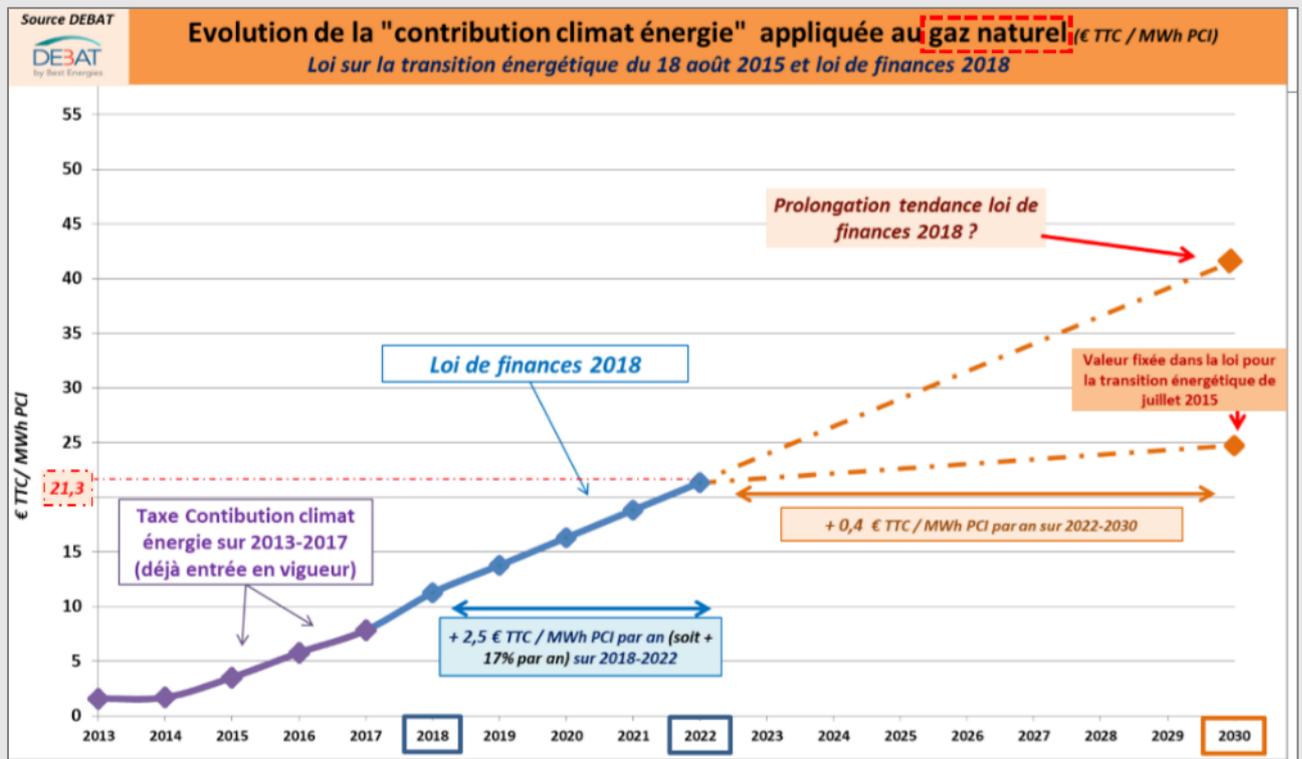


Les chiffres clés

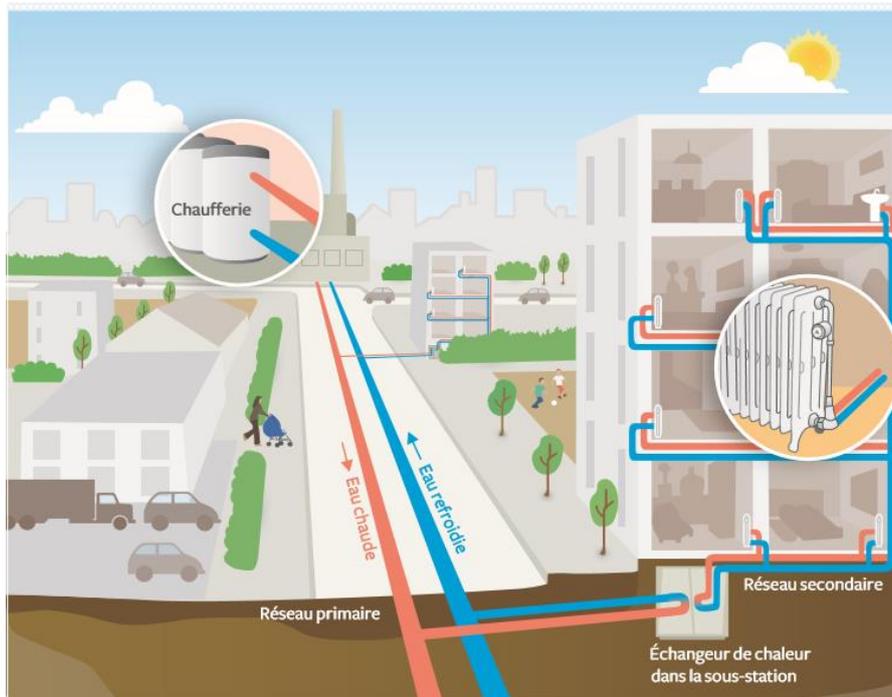
- 27,5 millions d'euros d'investissement
- 7 500 tonnes de bois énergies par an
- 25 km de réseau
- 6 000 équivalents logements desservis
- La chaleur sera produite à plus de 80 % par des énergies renouvelables et de récupération
- 12 900 tonnes de CO2 évitées par le réseau chaque année, soit l'équivalent des émissions de 10 750 véhicules

Augmentation de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN)

La TICGN s'applique à tous les consommateurs particuliers de gaz. L'augmentation exponentielle de cette taxe renforce le choix de la Ville de Brive de réaliser, pour ses habitants, un réseau de chaleur urbain performant qui permet la maîtrise des charges de chauffage.



Un réseau de chaleur : comment ça marche ?



Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. La mutualisation des moyens de production de chaleur permet de réduire les charges, en réduisant le nombre des installations, tout en maîtrisant les risques.

La chaufferie produit l'énergie nécessaire aux besoins thermiques de l'ensemble des usagers du réseau.

La chaleur est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux bâtiments raccordés, dans les canalisations du réseau de chaleur. **Le réseau de distribution** fonctionne en circuit fermé. Il est constitué de deux canalisations (aller et retour) qui cheminent sous les chaussées.

La sous-station est le lieu où l'énergie thermique du réseau est livrée au bâtiment. Elle se substitue à une chaufferie collective d'immeuble alimentée au gaz ou au fioul et n'en a pas les inconvénients : pas de stockage de combustible, pas d'émission polluante, etc.

L'échangeur de chaleur permet le transfert de chaleur du réseau de chauffage urbain, dit « réseau primaire », vers le réseau de distribution du bâtiment raccordé, dit « secondaire », qui alimentera en chaleur l'ensemble des émetteurs de chauffage (radiateurs, planchers chauffants...) et les points de puisage de l'eau chaude sanitaire (lavabos, éviers, douches, baignoires...).

Les partenaires

- **Brive**

« La Ville de Brive est résolument engagée dans le combat environnemental, aux côtés de son Agglo et de ses partenaires publics et privés. Certains de ses projets ont déjà bénéficié d'une reconnaissance nationale comme le label « Territoires à énergie positive et pour la croissance verte » (navettes électriques, pôle d'échange-multimodal...) et d'autres sont en cours de développement : tri des bio-déchets, achèvement de la voie verte, aide à la réhabilitation énergétique de logements (OPAH), projet de parc industriel du déchet, mise en place d'une fiscalité incitative sur les ordures ménagères... plus d'infos sur brive.fr et agglodebrive.fr »

- **GEB - Coriance**

GEB est une filiale à 100% de la société CORIANCE et est dédiée exclusivement à la gestion du réseau de chaleur de la ville de Brive. GEB exploite le réseau de chaleur dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) confiée par la Ville.

www.greenenergiebrive.fr

Coriance, société indépendante, est spécialisée dans le domaine des réseaux de chaleur urbains alimentés par des énergies renouvelables comme la géothermie et la biomasse. Avec un panier énergétique comprenant 2/3 d'énergies renouvelables ou de récupération, CORIANCE a pris le parti d'une gestion des ressources éclairée et raisonnée. CORIANCE est également un opérateur reconnu pour son expertise dans les services en efficacité énergétique. Elle est ainsi en mesure de proposer des solutions énergétiques et environnementales sur-mesure et complètes, de la production d'énergie thermique jusqu'à son utilisation, avec l'ambition de valoriser au maximum les énergies renouvelables.

www.groupe-coriance.fr

- **Ademe Nouvelle-Aquitaine**

Dans le cadre de ses missions, l'ADEME soutient les énergies renouvelables dans une perspective de développement durable. Le Fonds Chaleur, géré par l'ADEME depuis 2009, participe au développement de la production renouvelable de chaleur. Il est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises.

<http://nouvelle-aquitaine.ademe.fr>

- **Région Nouvelle-Aquitaine**



Afin de s'inscrire dans l'objectif de la loi sur la Transition Energétique en faveur de la Croissance Verte (32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030), la Région Nouvelle-Aquitaine favorise et soutient les projets de création et d'extension de réseau de chaleur ou de froid renouvelable (bois, géothermie, ...) ainsi que les projets de valorisation thermique liée au traitement des déchets ménagers en vue d'alimenter des réseaux de chaleur urbain.

www.nouvelle-aquitaine.fr

- **Europe (FEDER Fonds Européen de Développement Régional)**

Le défi climatique de l'Europe est d'augmenter les capacités de production d'énergies renouvelables et ainsi réduire la dépendance aux énergies fossiles.

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr

